



F.S.U.

Déclaration liminaire de la FSU

CSA Académique du 11 avril 2024

La FSU était, est et reste mobilisée avec les enseignant.es et les parents d'élèves contre le choc des savoirs et le tri social des élèves. La FSU continuera d'alerter sur les impacts de la mise en place de cette réforme et saura prendre ses responsabilités comme elle l'a fait le 25 mars en boycottant avec l'intersyndicale le CSA-A. Les groupes de niveau et les évaluations standardisées sont défavorables aux élèves en difficulté qui sont majoritairement issu.es des classes populaires, Les élèves n'ont pas besoin d'être trié.es, elles·ils ont besoin de pouvoir apprendre et progresser en toute sérénité. Pour y répondre, le ministère doit prendre d'autres mesures, comme celle de réduire les effectifs par classe.

L'année scolaire est loin d'être terminée mais elle aura déjà démontré la responsabilité du gouvernement à provoquer une crise majeure dans l'Éducation nationale. Ce sont les élèves et les personnels qui font les frais de cette valse des ministres, comme le disent depuis plusieurs semaines les personnels mobilisé.es. Si nous pouvons nous satisfaire d'avoir retrouvé un ministère de plein exercice, nous ne sommes pas dupes, la politique éducative n'est pas décidée dans cette maison mais bien ailleurs.

Les 693 millions d'euros d'annulations de crédits, pour l'éducation, vont peser sur les moyens pour l'École et sont la preuve que cette dernière n'est pas la préoccupation majeure du Président et du premier ministre. Nous actons que Le gouvernement nous retire les moyens de fonctionner et de revaloriser les salaires. Dans le premier degré, les 138 millions d'économie mettent à mal l'urgence de la revalorisation salariale pourtant fortement attendue par la profession. Les augmentations de ces dernières années n'ont pas suffi à gommer l'inflation, ni à rattraper 20 ans de déclin salarial. Sans compter que dans le premier degré, profession féminisée à 85%, les femmes accusent toujours un déficit de rémunération de 8% en moyenne par rapport aux hommes. Une

moyenne qui cache des inégalités beaucoup plus grandes en fin de carrière et se répercutent sur le montant des pensions. Et ce ne sont ni le Pacte, ni la rémunération au mérite, ni la réforme des concours qui vont changer la donne, bien au contraire. Pourtant du budget, il y en a quand il s'agit de distribuer des pièces de 2 € à chaque élève d'élémentaire pour les JOP ou bien encore pour financer l'uniforme ou le SNU.

Ces annulations de crédits vont également avoir des conséquences sur les moyens donnés à l'école publique pour qu'elle fonctionne, ainsi plus d'un mois après le lancement des opérations, la brutalité de la carte scolaire continue d'alimenter les contestations localement. Boycotts des instances représentatives, votes unanimes contre, les fronts de refus avec les parents d'élèves et les élu·es sont partout sur le territoire. Ils dénoncent ces choix dont va pâtir l'ensemble du service public d'éducation. A ce jour, nous totalisons dans notre académie 245 fermetures de classes pour 86 ouvertures. Cette volonté du gouvernement de fermer des classes dans des territoires ruraux continue de mettre en difficulté notre démocratie et ouvre un boulevard à l'extrême droite qui fait son miel du délitement des services publics. La FSU-SNUipp demande l'annulation des 92 postes supprimés à la rentrée. Mais partout la résistance se met en place à l'instar de la mobilisation d'ampleur qui traverse tout le département de la Loire-Atlantique.

Leur lutte articule l'impératif que l'État investisse massivement dans les services publics et la nécessité d'un changement de politique éducative. Il ne s'agit pas d'obtenir plus de moyens pour encore plus trier les élèves mais bien d'obtenir des moyens de faire du mieux d'école.

Le mieux d'école c'est aussi augmenter les temps de l'EPS à l'école, revoir ses contenus, la revaloriser et dans le même temps investir dans le sport scolaire, sont les seuls moyens d'engager toute la jeunesse dans une activité physique, sportive et artistique de qualité. Malheureusement, l'État et le ministère, au travers des différentes réformes qu'ils mettent en œuvre, font l'inverse et fragilisent de plus en plus l'EPS. Investir dans les pratiques au bénéfice de la jeunesse, voilà l'héritage attendu par l'ensemble des acteur·rices du sport et des enseignant·es d'EPS, y compris certain.es athlètes. Pour cela, il faut arrêter la mise en place des dispositifs concurrentiels à l'EPS, pourtant premier lieu de démocratisation de l'accès à la culture sportive; dispositifs discriminants, avec uniquement des pseudo-objectifs de santé sans appropriation de la culture sportive, inégalitaires, ne concernant que quelques élèves... il faut stopper la politique d'économie des rencontres sportives pour les élèves de l'UNSS. Il faut

protéger le dispositif "savoir nager" grande cause nationale, mis en danger par la réforme du « choc des savoirs » .

La mise en place de la réforme en Terminale Bac Pro semble aller à l'encontre de ce "choc des savoirs". En effet, au prétexte de diversification, le ministère détournerait un grand nombre d'heures de cours pour répondre à une commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages (PFMP). Or depuis des années, les élèves perdent déjà des heures de cours en lycée professionnel. La FSU revendique au contraire un lycée professionnel de qualité avec des enseignements ambitieux, qui permettent d'apprendre des métiers mais aussi de comprendre le monde, de communiquer.

Ce n'est ni l'intérêt des élèves ni celui des personnels qui conduit cette réforme. Et c'est clairement une annualisation du temps de travail des PLP qui se profile et une attaque en règle contre nos statuts. Nous espérons, Mme La Rectrice, que vous appellerez aux chefs d'établissement que la mise en place de ce parcours différencié en terminale bac pro doit respecter le statut des PLP, notamment en ce qui concerne le suivi des PFMP.

L'instauration de classes prépa-2^{de}, réservée aux élèves ayant échoué au DNB, va vider une partie des classes de bac pro pour obliger les élèves et leur famille à choisir, par défaut, le CAP ou l'apprentissage. La FSU refuse cette classe aux contenus au rabais, ces prépa-2^{de} qui participent au tri social que le gouvernement cherche à mettre en place.

Mme La Rectrice nous vous interpellons suite à la question posée au Sénat par Mme Annick Billon, Sénatrice Vendéenne. En réponse, Mme La Ministre a réaffirmé l'obligation du comptage des élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS dans l'effectif global de l'établissement. Nous vous demandons donc que lors des CSA traitant de la carte scolaire courant juin une application conforme à la Loi soit faite et que dans chaque département, les élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS soient comptés. En parallèle, nous demandons une dotation de moyens supplémentaires sans laquelle le respect de cette exigence républicaine et légale se fera au détriment des autres écoles.

D'autre part, Mme La Ministre a rappelé que les établissements accueillants des dispositifs ULIS bénéficiaient d'un enseignant supplémentaire. Celui-ci n'a pas donc à être compté dans l'effectif global des enseignants de l'établissement comme cela nous a été menacé de faire dans les instances départementales.

Alors oui, nous avons bien compris que la volonté d'Emmanuel Macron et de Gabriel Attal était d'imposer une politique éducative quoiqu'en disent les

professionnels de terrain, les parents d'élèves et la communauté scientifique. La FSU continue de demander l'abandon du «choc des savoirs» qui va encore plus creuser les inégalités et va détériorer le métier en dépossédant les enseignantes et enseignants de leur expertise. Ce tri social renforce le dualisme scolaire eu égard aux latitudes laissées à l'enseignement privé. En premier lieu, ce sont les évaluations nationales qui vont servir à organiser les compétences des élèves. Les organisations syndicales représentatives des personnels dans le premier degré demandent la fin du caractère obligatoire des évaluations nationales standardisées et généralisées et appellent les PE à signer massivement la pétition pour en exiger l'abandon. Ces évaluations comme la labellisation des manuels sont des attaques contre la liberté pédagogique et le métier enseignant. La FSU s'oppose à cette volonté de faire des enseignant·es des exécutantes et exécutants, le métier d'enseignant.e est un métier de haute qualification, son expertise doit être reconnue. Il est urgent de faire confiance aux professionnel·les de l'Éducation.

L'école, les élèves et les personnel·les méritent mieux. La profession, les familles et plus largement l'opinion publique ne veulent pas d'une école qui exclut mais d'une école où toutes et tous ont leur place, où tous les élèves acquièrent des savoirs et savoirs faire ensemble, une école qui construit du commun. C'est cette école publique avec de fortes ambitions, que la FSU et l'ensemble de la profession continuent de défendre et de promouvoir.